

Édito

La vie associative française a fait preuve d'une résilience exemplaire pendant la difficile période que la France a traversée. Environ 66 500 associations nouvelles ont été créées en 2021 ; on en dénombre près de 1,5 million au total, animées régulièrement par plus de 20 millions de bénévoles et de personnes engagées.

Les associations sont des aventures humaines et un enjeu économique et social fort que le Gouvernement soutient activement.

Il souhaite ainsi donner un nouvel élan à la politique de soutien à la vie associative au travers d'un pacte de confiance. Dans un monde aux ressources limitées, le développement durable dans une économie de l'intérêt général associatif est un marqueur fort des actions qui vont être menées par le Gouvernement.

J'ai partagé récemment une feuille de route qui se construit de l'ensemble des propositions du secteur associatif. Elle sera nourrie des retours des associations que j'aurai rencontrées lors de mon tour de France car le ministère construit des solutions utiles pour les associations, leurs dirigeants et les bénévoles.

Dans ce cadre, la connaissance de la vie associative est essentielle. Le partenariat entre le ministère et Recherches & Solidarités y contribue, en mettant à la disposition de tous, les données essentielles de la vie associative pour chacun des départements.

J'espère que ces données actualisées vous seront utiles !

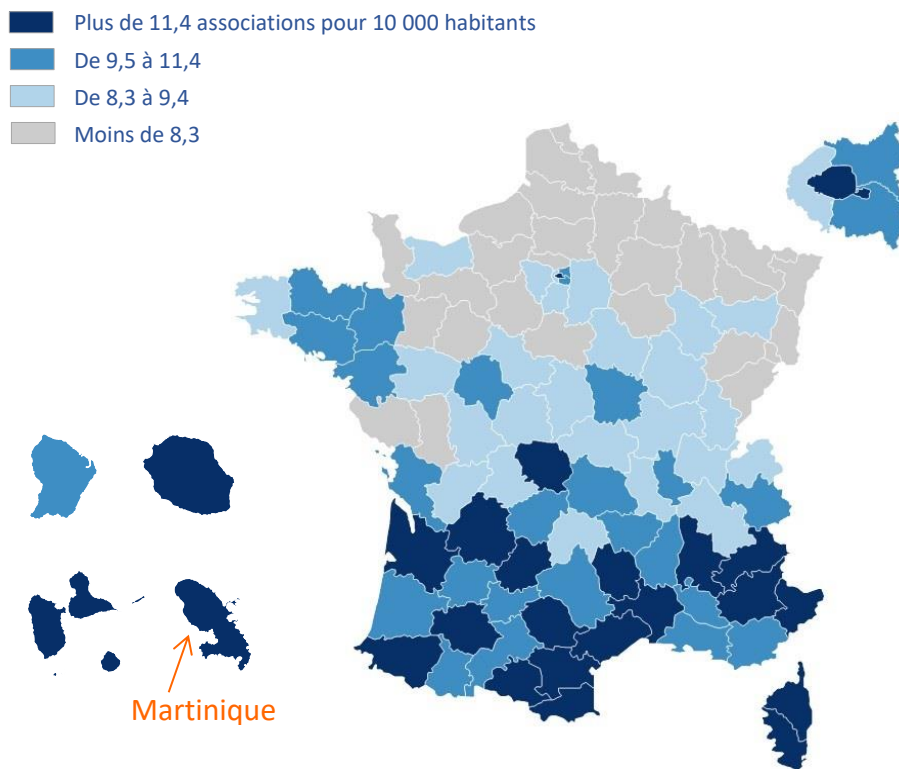
Marlène Schiappa,
Secrétair e d'État chargée de l'Économie
Sociale et Solidaire et de la Vie
Associative

Dans les villes, les quartiers et les villages, au plus proche des habitants de toutes les générations, les associations sont particulièrement actives et utiles au quotidien. La crise sanitaire l'a encore démontré, entre l'aide qu'elles ont pu apporter dans l'urgence, le lien social qu'elles sont parvenues à faire vivre et le rôle d'amortisseur social qu'elles continuent de jouer.

Si huit Français sur dix ont une image positive des associations, leur place mérite en permanence d'être valorisée et rappelée. Tel est l'objet de ces éditions annuelles à l'échelle des départements. Elles réunissent les chiffres officiels les plus récents, parfois sous la forme d'estimations lorsqu'ils font défaut. Elles situent le département dans son contexte national pour marquer ses spécificités, y compris dans une actualité si particulière depuis le printemps 2020.

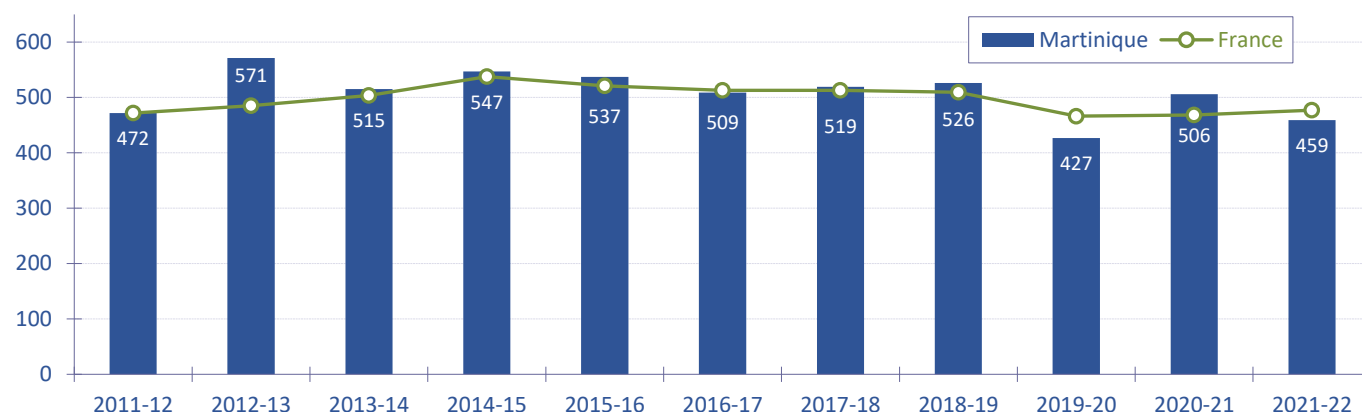
La France des créations d'associations

Au cours de la période récente, entre juillet 2019 et juillet 2022, il s'est créé dans le département, en moyenne, chaque année, **13,2** associations nouvelles pour 10 000 habitants (moyenne nationale 9,7).



Les créations d'associations dans le département

L'évolution annuelle est établie de début juillet à fin juin de l'année suivante. Elle commence donc par un trimestre marqué par une faible intensité de créations (juillet, août et septembre) et se poursuit par trois trimestres (octobre à juin) riches en nouvelles associations, correspondant au rythme de l'activité de la plupart des associations.



Source : Répertoire National des Associations. L'évolution nationale est reconstituée en tendance pour être comparée à l'évolution départementale, à partir de la même base pour l'année 2011-2012.

L'évolution des créations en Martinique, observée depuis l'année repère 2011-2012, connaît quelques années atypiques, en 2012-2013 et sur la période récente. En 2019-2020, le repli engendré par la survenue inattendue de la crise sanitaire et le premier confinement, au 1^{er} semestre 2020, est nettement plus sévère. Il est suivi d'une forte reprise, puis d'un nouveau retrait quand le nombre de créations tend à se redresser au plan national.

Objet des créations dans le département

Répartition des créations selon les principaux thèmes	Répartition départementale (en %)	Répartition nationale (en %)
Culture	24,8	22,1
Sport	10,5	16,4
Loisirs	8,4	11,3
Social	10,9	8,6
Amicales - entraide	2,4	8,3
Éducation - formation	4,3	4,9
Économie	6,1	5,3
Santé	5,7	5,2
Environnement	4,2	6,0
Autres ⁽¹⁾	22,7	11,9
Total des créations	100,0	100,0

Les créations expriment le désir de ceux que l'on peut nommer les *bâtisseurs associatifs*, pour mener à bien un projet collectif. Elles répondent aussi, le plus souvent, aux attentes et aux besoins des habitants.

Dans le département, les créations sont proportionnellement plus nombreuses dans la culture et le secteur social.

(1) Patrimoine, défense des droits, communication, activités politiques, logement, recherche...

Source : Répertoire National des Associations sur les trois dernières années. Traitements R&S.

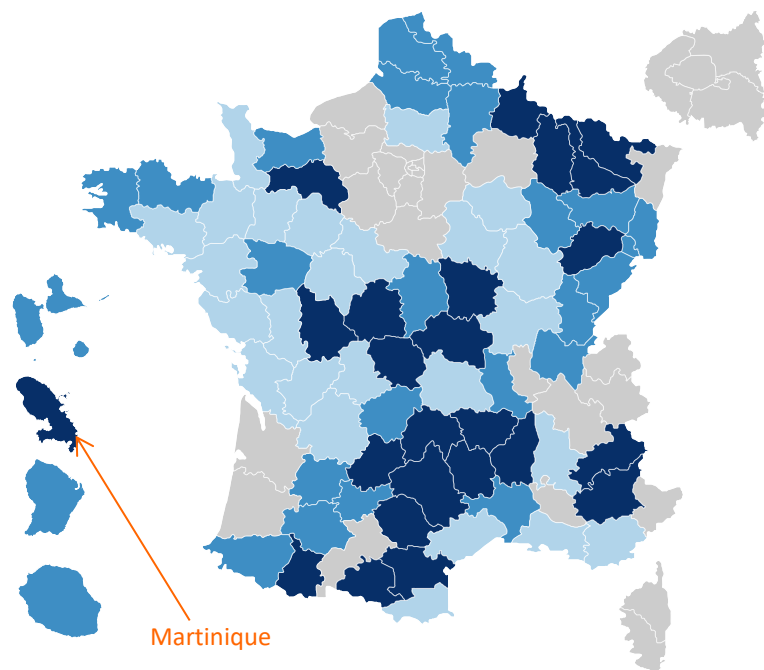
Combien d'associations et de bénévoles dans le département ?

La question est délicate car on connaît la date de naissance d'une association mais on ne connaît généralement pas la date de sa fin d'activité ou de sa mise en sommeil. Différentes sources complémentaires dont le Répertoire National des Associations, permettent d'estimer **le nombre d'associations actives** dans le département **entre 7 500 et 8 000**. Elles portent des projets et mènent des actions dans de multiples domaines. Dans le secteur sportif, secteur assez bien identifié et suivi chaque année par l'Institut de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire, on compte **915** clubs appartenant à des fédérations agréées ayant délivré **50 420** licences, en 2021.

La question est plus délicate encore concernant **le nombre de bénévoles**. Elle suppose une définition précise et une enquête nationale régulière auprès de la population en âge de s'engager. Tel est l'objet tous les trois ans, depuis 2010, de l'enquête IFOP – France Bénévolat – R&S. La dernière, réalisée en janvier 2022, reste marquée par les mesures sanitaires qui ont contraint de nombreux bénévoles à suspendre leur activité. La situation a évolué depuis et l'estimation doit être prudente. Elle peut se situer **entre 68 000 et 72 000** pour le département.

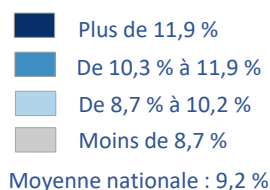
L'emploi associatif : un enjeu social et économique fort

Encadrées et soutenues par des bénévoles, **10 195** personnes sont salariées dans une association du département. Sur les **775** associations employeuses, **299**, soit **39 %** pour 49 % en moyenne nationale, ont moins de 3 salariés. À leurs côtés, **46** associations comptent plus de cinquante salariés.



Quelle que soit leur taille, ces associations animent les territoires et rendent des services essentiels à la population. Leurs emplois sont précieux, et ils ne se délocalisent pas.

Ils représentent aujourd'hui **13 %** des effectifs salariés de l'ensemble du secteur privé du département (Moyenne France entière : 9,2 %).



Sources : URSSAF et MSA. Données 2021. Traitement R&S.

Une diversité d'activités

	Répartition départementale (en %)	Répartition nationale (en %)
Enseignement	9,3	11,6
Sport	3,5	4,6
Santé	4,2	7,5
Social	46,2	50,0
Loisirs	1,2	1,2
Culture	3,1	2,3
Autres activités ⁽¹⁾	8,8	12,5
Autres non classées ailleurs ⁽²⁾	23,7	10,2
Total	100,0	100,0

Parmi ces **10 195** salariés travaillant dans les associations martiniquaises, on en compte proportionnellement davantage dans la culture qu'au plan national. Cependant, une part importante d'associations « non classées ailleurs » (23,7 %) nuit fortement à l'observation.

(1) Agriculture, recherche, activités liées à l'emploi, auberges de jeunesse, tourisme... (2) Associations répertoriées sous le code APE 9499Z.

Sources : URSSAF et MSA. Données 2021.

Zoom sur le secteur social

Près d'un emploi associatif sur deux relève du secteur social et s'adresse à des publics fragiles.

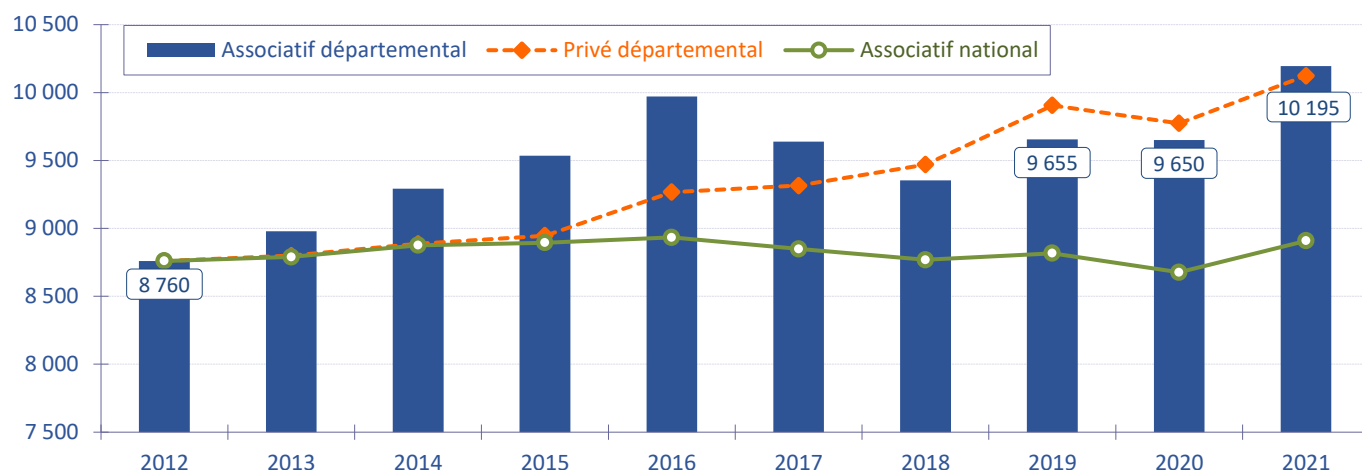
L'aide à domicile, l'accueil de jeunes, de la petite enfance à l'adolescence, sont davantage développés en Martinique, par rapport aux repères nationaux.

(1) Centres sociaux, aide aux victimes, activités caritatives...

	Répartition départementale (en %)	Répartition nationale (en %)
Hébergement médicalisé	7,0	9,8
Hébergement social	3,5	10,0
Aide à domicile	11,9	8,4
Accueil de personnes âgées	0,5	0,7
Aide par le travail	6,0	7,4
Accueil de jeunes enfants	3,8	2,5
Accueil d'enfants handicapés	1,2	1,3
Accueil d'enfants et d'adolescents	1,8	0,8
Autres actions sociales sans hébergement ⁽¹⁾	10,5	9,1
Ensemble du secteur social	46,2	50,0

Le département dans son contexte

Les effectifs associatifs du département sont rapprochés de l'effectif associatif national, d'une part, et de l'effectif de l'ensemble privé du département, d'autre part. Les évolutions respectives sont présentées dans ce graphique.



Sources : URSSAF et MSA. Les deux courbes sont reconstituées en tendance à partir de 2012 pour être comparées à l'historique du département.

L'emploi associatif de Martinique connaît une forte progression jusqu'en 2016. L'année 2017 marque le pas, plus sévèrement qu'au plan national, alors que le secteur privé départemental poursuit sa croissance. En 2020, il reste stable malgré la crise sanitaire, et enregistre une augmentation bien plus forte qu'au plan national l'année suivante.

Guid'Asso, réseau national d'appui à la vie locale

Guid'Asso est le fruit d'un travail de co-construction depuis 2017 entre les services de l'État et Le Mouvement Associatif, avec l'intégration dès 2020 des co-animations départementales volontaires. En 2022, une instruction ministérielle acte la mise en œuvre de Guid'Asso à l'échelle nationale.

Guid'Asso, c'est une marque portée par un réseau d'acteurs qui a 4 missions complémentaires pour appuyer les associations :



Guid'Asso, c'est un réseau co-animé entre État & acteurs associatifs, inscrit dans une démarche qui se développe en lien étroit avec des partenaires au niveau local, selon les dynamiques territoriales.

Retrouvez l'ensemble des acteurs Guid'Asso de votre territoire sur www.associations.gouv.fr/guid-asso.html.

www.associations.gouv.fr

Des informations pratiques : les démarches, des exemples et des modèles de statuts, de règlements intérieurs, un accès aux formalités en ligne, les points ressources près de chez vous...

Des sources documentaires : informations juridiques et fiscales, guides pratiques, données et publications sur la vie associative, bibliographie...

www.recherches-solidarites.org

Des publications au plan national et régional, avec des sources et une méthodologie identiques autorisant les rapprochements avec celles des départements.

Des enquêtes régulières auprès des acteurs associatifs, notamment celles réalisées aux temps forts de la crise, pour adapter les mesures de soutien proposés par les pouvoirs publics.